Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d’autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Germaine Roy

Date: 2025-11-22

Madame la mairesse et messieurs les conseillers de Lac Mégantic de Frontenac et de Nantes,

Je me permets de vous adresser mes commentaires à propos de la voie de contournement: pour ma part, après l'incident, je joignais ma voix à ceux qui militaient pour cette fameuse voie mais,. À ce moment , je ne voyais pas comme on dit les 2 côtés de la médaille . Cependant, en tant que citoyen intelligent, il est indéniable qu'il faut toujours peser les avantages et les inconvénients avant de se lancer dans un projet aussi gigantesque. Et c'est ce que j'ai fait , j'ai réfléchi avec vos citoyens. Et maintenant je suis contre ce projet

Pourquoi cet événement s'est-il produit ? Premièrement la voie était dans un état déplorable et secondo, il y avait un seul chauffeur aux commandes, décision inacceptable .

Si le projet est réalisé, le fameux chemin de fer circulera encore dans la population avec un risque accru pour la dégradation de l'eau de 3 municipalités ce qui ne peut être accepté Également ,l'argent investi dans ce projet sera colossal et il pourrait investi dans la sécurisation de la voie et plus . À titre de représentants des citoyens , vous avez sûrement à coeur d'utiliser cet argent pour le mieux -être ,le désir et les plus grands besoins des citoyens de vos municipalités

Je suis d'avis que ce projet qui impacte 3 municipalités se doit d'avoir l'avis de la majorité des citoyens qui sont concernés et un referendum est nécessaire afin que non seulement les administrateurs des municipalités prennent la décision mais les citoyens que vous représentez. Quelle est la raison pour laquelle ce projet de referendum est refusé .

Je sais qu'au début plusieurs personnes se sont prononcées en faveur mais maintenant qu'ils se sont renseignées . ils sont maintenant d'avis que ce projet de voie de contournement doit être abandonné et seul un référendum leur permettrait de s'exprimer .

Merci de prendre connaissance de mon message et j'espère que le référendum leur sera proposé car vous mandataires de la population êtes sûrement intéressés à bien représenter les désirs de la majorité de vos citoyens .Même si je ne demeure pas dans ces 3 paroisses , je vais souvent à Lac Mégantic et un grand nombre de mes amis y vivent et tous ceux que je connais partagent mon avis .

Germaine Roy

citoyenne de Saint-Ludger